



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière de la Ville d'Amqui, que :

Lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 21 mai 2019, à compter de 19 h 30, à la salle Gérard-Dubé située au 20, promenade Marcel-Rioux, à Amqui, le conseil municipal de la Ville d'Amqui entendra toute personne intéressée à formuler des commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. Immeuble sis au 151, rue des Forges

La dérogation mineure n° 2019-0061 demandée en date du 4 avril 2019 concerne la propriété située au 151, rue des Forges, lot 3 165 353 du Cadastre du Québec. La demande vise à régulariser la localisation d'une remise qui est située à 1,91 m de la ligne latérale droite, alors que le *Règlement de zonage n° 613-05* prévoit pour une remise privée attenante au bâtiment principal, que la marge de recul latérale minimale est la même que celle prescrite pour le bâtiment principal, soit de 2 m.

Après avoir entendu les personnes intéressées, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation mineure.

Donné à Amqui, ce 24 avril 2019.

M^e Marie-Hélène Dupont
Directrice générale et greffière